

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE
M.R.C. DE LAC SAINT-JEAN-EST

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1000-18 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET
L'ORDRE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE ET DE
REPLACER LE RÈGLEMENT 1000-07

RÉSOLUTION EXTRAITE du procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le lundi 1^{er} octobre 2018, à 19h00 à laquelle étaient présents Madame la conseillère Éliane Champigny, Messieurs les conseillers Éric Friolet, Dave Simard, Yves Rossignol, Tony Côté, qui siègent sous la présidence du maire Monsieur Marc Richard. Le conseiller M. Christian Desgagnés était absent.

Le conseiller M. Dave Simard donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre sur le territoire de la municipalité d'Hébertville et de remplacer le règlement 1000-07.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Copie conforme (sous réserve des approbations)
donnée à Hébertville le 9 octobre 2018